

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Jocelyn SAINT-PIERRE, *Histoire de la tribune de la presse à Québec, 1871-1959*, Montréal, VLB éditeur, 2007, 315 p.

par Josette Brun

Recherches sociographiques, vol. 50, n° 1, 2009, p. 145-147.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/029976ar>

DOI: 10.7202/029976ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

ouvrage approfondit de manière fort intéressante l'hétérogénéité au sein des différents groupes sociaux de l'époque et les raisons multiples de l'échec de ce rendez-vous avec la révolution américaine.

Appuyé par la publication des adresses (documents invitant les Canadiens à se joindre aux projets américains), de cartes et autres lettres à partir desquelles l'analyse s'oriente, cet ouvrage plaira autant aux férus d'histoire du Québec qu'à ceux qui n'en ont qu'une connaissance de surface. Sans sacrifier à la rigueur scientifique, Pierre Monette a su livrer un ouvrage accessible et qui, encore une fois, éclaire avec brio un court mais déterminant moment de l'histoire du Québec et, par extension, de l'ensemble du Canada. Au fil des pages le lecteur est appelé à mettre en contexte les événements qui se déroulaient simultanément au Québec, à Londres et dans les treize colonies américaines. Cette capacité à nous entraîner au cœur des stratégies des différents acteurs impliqués dans cette question fondamentale, à savoir joindre le nouveau pays qui était en train de se former ou demeurer dans le giron de l'empire britannique, fait de cet ouvrage un incontournable et pose avec acuité la question de savoir ce qui serait arrivé si les treize colonies américaines avaient réussi à convaincre l'ensemble de la population canadienne à embrasser le mouvement d'indépendance. Ceux et celles tentés de croire que cet ouvrage, de par sa critique du système clérical-seigneurial hérité de la France, est empreint d'une posture fédéraliste, pourront se référer à la citation suivante : « On peut seulement être certain d'une chose : le Québec aurait été un pays très différent de ce qu'il est devenu – ce qui, après tout, n'aurait pas été une si mauvaise affaire » (p. 450).

Sébastien ARCAND

*Service de l'enseignement du management,
HEC Montréal.
sebastien.arcand@hec.ca*

Jocelyn SAINT-PIERRE, *Histoire de la tribune de la presse à Québec, 1871-1959*, Montréal, VLB éditeur, 2007, 315 p.

L'étude de Jocelyn Saint-Pierre se penche sur l'histoire d'une institution journalistique et parlementaire de premier plan : la Tribune de la presse à Québec entre 1871 et 1959. En s'intéressant à la pratique du métier de courriériste parlementaire, l'auteur se situe à contre-courant d'une historiographie de la presse axée sur le contenu des journaux. Il répond ainsi au souhait des historiens Fernande Roy et Jean de Bonville qui plaident au début de ce siècle pour une histoire de la presse qui placerait les acteurs sociaux au cœur de l'analyse. L'ouvrage, tiré de la thèse de doctorat de l'auteur, bénéficie également des recherches documentaires réalisées par cet historien attaché à l'Assemblée nationale du Québec depuis 1974, et notamment du travail de reconstitution des débats parlementaires qu'il a dirigé. C'est à la lutte pour la liberté de presse en

Grande-Bretagne à partir du XVII^e siècle que l'on doit l'apparition de cet « instrument de la démocratie » qu'est la Tribune de la presse. À une époque où le Parlement ne représente pas encore le peuple, les débats des grands du royaume se font dans le secret afin de protéger les députés de l'arbitraire royal. Les journalistes britanniques gagneront le droit d'assister aux débats et d'en faire le compte rendu pendant le dernier tiers du XVIII^e siècle. Au Canada, les journalistes sont présents dès la convocation des premières assemblées élues, dont celle de 1792 dans le Bas-Canada. La reconnaissance officielle de la Tribune de la presse survient en 1871 au Québec, soit quelques années plus tôt qu'en Grande-Bretagne et qu'aux États-Unis, mais 20 ans plus tard qu'en France. L'exiguïté des lieux et la présence de simples citoyens dans les espaces accueillant les courriéristes exige alors l'instauration d'un système d'accréditation dont s'occupera désormais un bureau de direction. Une vingtaine de journalistes sont alors reconnus officiellement comme correspondants parlementaires (il y en aura en tout 381 jusqu'en 1959, représentant surtout des quotidiens). La Tribune demeure peu réglementée au cours de la période à l'étude. Et il faudra attendre 1958 pour que l'association des courriéristes s'incorpore à la suite de mesures cavalières (dont l'expulsion de journalistes) prises par le premier ministre Duplessis lors du scandale du gaz naturel.

Les conditions professionnelles sont difficiles pour les courriéristes, dont le séjour au Parlement dure en moyenne trois ans. Le travail astreignant que représentent l'attention soutenue et la prise de notes pendant les séances interminables où se succèdent souvent de piètres orateurs aurait incité les courriéristes à adopter, sans doute dès la fin du XIX^e siècle, la pratique du *pool* qui leur permet de se relayer dans la saisie de l'information. Cette pratique, ainsi que les risques de poursuites en diffamation par des députés bénéficiant pour leur part de l'immunité parlementaire, aurait eu une influence certaine sur le contenu des reportages. Ainsi, malgré les allégeances politiques bien connues de la plupart des journaux, les courriéristes produisent généralement un compte rendu exact et fidèle des débats. On favorise parfois un parti en accordant à ses propos un meilleur ou plus grand espace rédactionnel, mais les commentaires et les déformations sont exceptionnels. Cette impartialité aurait également été nourrie par les liens sociaux unissant les journalistes et les députés (membres majoritairement francophones d'une élite socioéconomique urbaine très scolarisée habitant les mêmes quartiers de Québec et partageant fumoir et buvette au Parlement) qui auraient accentué chez les correspondants un sentiment d'appartenance à l'institution parlementaire. Saint-Pierre avance par ailleurs que les rédacteurs parlementaires, dont il présente quelques fleurons, étaient conscients de la portée démocratique de leur mission.

Cet ouvrage intéressant présente néanmoins quelques lacunes. Si l'influence britannique sur le Québec y est clairement démontrée, la description de l'impact des pratiques états-uniennes et françaises est moins convaincante, surtout en ce qui a trait à la pratique du journalisme engagé à la française. On aurait aimé en savoir plus long sur la méthode utilisée par l'auteur pour établir l'impartialité des reportages parlementaires. Il aurait été souhaitable de revoir la structure de l'ouvrage afin d'intégrer de façon plus efficace les sections décrivant le contexte et celles présentant l'analyse de la Tribune et de

ses membres. Cela aurait permis d'éviter une partie des répétitions qui alourdissent le texte. Les courtes biographies présentées dans le dernier chapitre auraient dû mettre l'accent sur l'expérience de courriériste parlementaire, surtout dans le cas d'Hector Fabre qui aurait, selon l'auteur, parlé abondamment de son métier. L'ajout d'un index aurait par ailleurs facilité le repérage des nombreux exemples de courriéristes et de journaux. Cet ouvrage doit cependant surtout être reconnu comme une contribution importante à la connaissance de l'histoire de la presse au Québec. Il constitue également un bel hommage à ces hommes, gardiens du patrimoine parlementaire malgré eux, qui ont rendu possible la reconstitution des débats qui ont animé la vie démocratique du Québec avant la création du *Journal des débats* en 1964.

Josette BRUN

*Département d'information et communication,
Université Laval.
josette.brun@com.ulaval.ca*

Marc ST-HILAIRE, Alain ROY, Michaël AUGERON et Dominique GUILLEMET (dirs), *Les traces de la Nouvelle-France au Québec et en Poitou-Charentes*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008, 308 p.

Cet ouvrage est issu d'une collaboration amorcée par la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs créée en 1996. Au fil des ans, la Commission a organisé des colloques qui, à leur tour, ont favorisé la formation de divers réseaux dont celui, créé en 2003, qui avait pour objectif de dresser l'inventaire de ces lieux de mémoire de la Nouvelle-France (<<http://inventairenf.cieq.ulaval.ca/inventaire/>>). Pour souligner le 400^e anniversaire de la ville de Québec, cette équipe a choisi de nous offrir une publication universitaire destinée non pas aux chercheurs, mais à des gens qui s'intéressent au lien entre l'Ancien et le Nouveau Continent.

Outre l'introduction et la conclusion, *Les traces de la Nouvelle-France* compte plus d'une centaine de courtes synthèses, regroupées par thèmes et écrites par 45 auteurs qui viennent des deux côtés de l'Atlantique. Or, vouloir une certaine parité, ou du moins une certaine similitude, de part et d'autre est dès le départ un projet voué à l'échec : les rapports à l'espace et au temps y sont totalement différents et parler de « partage d'une histoire commune » devient bien relatif. La Nouvelle-France est prise en compte dans toute son étendue – Canada, Acadie, Terre-Neuve et Louisiane – quoique le Québec, et je dirais même la région de la ville de Québec, occupe la place centrale. Cet immense espace est jumelé au Poitou-Charentes d'où ne sont venus qu'environ « 20 % des migrants établis par mariage au Canada » entre 1608 et 1760 (p. 53). Cette disproportion spatiale se constate aussi dans le déséquilibre quant au nombre et à l'importance des lieux de mémoire recensés. La référence à l'espace dans ce « petit » picto-charantais est